

Les Centres Régionaux de Pathologies Professionnelles et Environnementales (CRPPE)

Le décret n°2019-1233 du 26 novembre 2019 relatif aux Centres Régionaux de Pathologies Professionnelles et Environnementales (CRPPE) établi que chaque région soit dotée d'un CRPPE, pour la mise en œuvre des orientations de la politique de santé définie à l'article L. 1411-1 du code de la santé publique, comprenant la promotion de la santé dans tous les milieux de vie notamment sur le lieu de travail, la réduction des risques pour la santé liés à des facteurs environnementaux et l'organisation des parcours de santé.

L'arrêté du 16 février 2021 relatif aux CRPPE détaille les obligations générales et les missions des CRPPE, ainsi que leur organisation. Ainsi, le CRPPE est implanté dans un établissement public de santé de la région et peut comporter plusieurs unités hébergées dans d'autres établissements de santé de la région. Ces textes réglementaires et administratifs apportent ainsi une évolution dans la dénomination de ces centres, ceux-ci étant auparavant nommés Centres de Consultations de Pathologies Professionnelles (CCPP). Toutefois, leurs missions ont été conservées et consolidées réglementairement.

Quelles sont les missions des CRPPE ?

Les CRPPE prennent en charge les personnes atteintes de pathologies en lien avec l'environnement professionnel ou général. Ils concourent à la prévention des risques d'atteintes à la santé du fait du travail ou de l'environnement, à la promotion de la santé au travail, au maintien dans l'emploi ou à la prévention de la désinsertion professionnelle de patients atteints de maladies chroniques.

Les CRPPE ont également comme missions :

- de concourir aux dispositifs de surveillance et d'alerte en santé au travail mis en œuvre par l'Anses et Santé publique France. A ce titre, les CRPPE sont membres du réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles et environnementales (RNV3PE) piloté par l'Anses ;
- d'animer des réseaux de professionnels de santé au travail en région ;
- l'enseignement et la recherche sur les affections professionnelles et environnementales.

Quels sont les champs d'expertise des CRPPE lors des consultations ?

Les consultations peuvent être réalisées à la demande du patient, du médecin traitant, du médecin du travail ou d'un autre médecin spécialiste.

EN SANTE AU TRAVAIL

➤ Avis sur l'origine professionnelle des maladies

Le CRPPE peut donner un avis sur le lien entre l'exercice professionnel actuel ou passé et la ou les maladie(s) présenté(es) par un patient (et réaliser ou faire réaliser au besoin des investigations complémentaires en ce sens) et le conseiller dans le cadre de démarches de reconnaissance en maladie professionnelle ou de demande d'indemnisation auprès d'autres organismes (FIVA, CIVEN, FIVP, ...). Au-delà, les données des consultations enrichissent la base de données du RNV3PE, afin de

mieux décrire les situations professionnelles à risque et de détecter des risques professionnels émergents.

➤ **Avis sur le maintien et le retour en emploi**

Pour les patients présentant des problématiques de santé, le CRPPE peut donner un avis sur la compatibilité entre l'état de santé et les contraintes professionnelles ou le métier exercé ou le futur métier. Il peut conseiller sur les adaptations à envisager, sur les orientations professionnelles, sur les démarches favorisant le maintien en emploi (contact avec les services de prévention et de santé au travail, les services sociaux, la maison départementale des personnes handicapées ...). Il ne se substitue pas à l'avis du médecin du travail mais peut être un appui supplémentaire, y compris sur des questions d'aptitude difficile.

➤ **Avis sur les modalités de surveillance de l'état de santé des personnes en activité ou non ayant été exposées à des agents cancérogènes**

Le CRPPE peut conseiller sur l'intérêt et les modalités de réalisation d'un dépistage de maladies chez les travailleurs ayant été exposés à certaines nuisances susceptibles d'entraîner des effets sur la santé à long terme en particulier des cancers (amiante, poussières de bois, silice...).

EN SANTE-ENVIRONNEMENT

Le CRPPE peut donner un avis sur l'origine environnementale de symptômes ou de maladies.

ANNUAIRE DES CRPPE - Sites de consultation

CRPPE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AuRA)

Le CRPPE AuRA rassemble 4 unités situées au sein des CHU de Grenoble, Lyon, Saint Etienne et du CHRU de Clermont-Ferrand.

GRENOBLE (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Centre régional de pathologies professionnelles et environnementales

CHU de Grenoble - Hôpital Michallon (Pavillon Vercors)

Boulevard de la Chantourne

38700 La Tronche

Tél. : 04 76 76 54 42

Mail : crppe@chu-grenoble.fr

CLERMONT-FERRAND

Service Santé Travail Environnement

CHRU Gabriel Montpied

58 rue Montalembert

63003 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Tél. : 04 73 75 49 26

Mail : crppe@chu-clermontferrand.fr

LYON

Service de médecine du travail

CH Lyon sud

165 Chemin du Grand Revoyet - Pavillon 4 M

69495 PIERRE-BENITE Cedex

Tél. : 04 78 86 12 05

Mail : ghs.crppe@chu-lyon.fr

SAINT ETIENNE

Service de santé au travail et pathologies professionnelles

CHU de St Etienne - Hôpital Nord

Avenue Albert Raimond

42055 SAINT-PRIEST EN JAREZ

Tél. : 04 77 12 73 81

Mail : crrppe@chu-st-etienne.fr

CRPPE BRETAGNE

Le CRPPE Bretagne rassemble 2 unités situées au sein des CHU de Brest et Rennes.

RENNES (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Santé au travail et pathologie professionnelle

CHU Pontchaillou

Pavillon Le Chartier – 2^{ème} étage

2 rue Henri Le Guilloux

35033 RENNES Cedex 09

Tél. : 02 99 28 24 44

Mail : pathologie.professionnelle@chu-rennes.fr

BREST

Centre Brestois Régional de Pathologies Professionnelles et
Environnementales de Bretagne

CHU Morvan

2 avenue Foch

29609 BREST Cedex

Tél. : 02 98 22 35 09

CRPPE CENTRE-VAL DE LOIRE

Le CRPPE Centre-Val de Loire est situé au sein du CHRU de Tours.

TOURS (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Centre régional de pathologies professionnelles et
environnementales

CHRU de TOURS

Hôpital Bretonneau – B1A

2 boulevard Tonnellé

37044 TOURS Cedex 9

Tél. : 02 47 47 85 40

Mail : path.prof@chu-tours.fr

CRPPE GRAND-EST

Le CRPPE Grand-Est rassemble 3 unités situées au sein du CHRU de Nancy, du CHU de Reims et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (en date du 1^{er} mars 2025, l'établissement porteur n'a pas été nommé).

NANCY

Centre de consultation de pathologies professionnelles
CHRU de Nancy
Bâtiment des spécialités médicales Philippe Canton
Rue du Morvan
54511 VANDOEUVRE lès NANCY Cedex
Tél. : 03 83 15 71 69
Mail : ccpp@chru-nancy.fr

REIMS

Centre de consultation de pathologies professionnelles
CHU de Reims - Hôpital Sébastopol
48 rue de Sébastopol
51092 REIMS Cedex
Tél. : 03 26 78 89 33

STRASBOURG

Service de Pathologie Professionnelle et de Médecine
du Travail
Hôpital Civil
1 place de l'hôpital
67091 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 11 63 96
Mail : pathologieprofessionnelle@chru-strasbourg.fr

CRPPE GUADELOUPE

Le CRPPE Guadeloupe est situé au sein du CHU de Pointe-à-Pitre.

POINTE-A-PITRE (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Centre Régional de Pathologies Professionnelles et
Environnementales de la Guadeloupe et des Iles du Nord
CHU PAP
Bat. A Hôpital RICOU - 1er étage
97159 Pointe-à-Pitre Cedex
Tél. : 0590 89 15 37
Mail : sec.crppe@chu-guadeloupe.fr

CRPPE HAUTS-DE-FRANCE

Le CRPPE Hauts de-France rassemble 2 unités situées au sein des CHU d'Amiens et de Lille.

LILLE (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Centre Régional de Pathologies Professionnelles et
Environnementales des Hauts-de-France - Site de Lille

CHU de Lille

1 avenue Oscar Lambret - CS 70001

59037 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 44 57 94

Mail : crppe@chu-lille.fr

AMIENS

Centre Régional de Pathologies Professionnelles et
Environnementales des Hauts-de France - Site d'Amiens

CHU Amiens - Picardie Site Sud

Bâtiment principal - Hall 2 - rez-de-chaussée

1 rond-point du Professeur Christian Cabrol

80054 AMIENS Cedex 1

Tél. : 03 22 08 77 60

Mail : cppe@chu-amiens.fr

CRPPE ILE-DE-FRANCE

Le CRPPE Ile-de-France rassemble 6 unités situées au sein des hôpitaux de Fernand-Widal, Hôtel-Dieu, Avicenne et Raymond-Poincaré et du Centre hospitalier intercommunal de Créteil.

CRETEIL (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Service de Pathologies professionnelles et de
l'Environnement

CHU de Créteil

Bâtiment U - rez-de-chaussée

40 avenue de Verdun

94010 CRETEIL Cedex

Tél. : 01 57 02 21 04

Email : pathopro@gmail.com

BOBIGNY

Unité fonctionnelle des pathologies professionnelles et
environnementales

Hôpital Avicenne

125 rue de Stalingrad

93009 BOBIGNY Cedex

Tél. : 01 48 95 51 36

Mail : uppe.avc@aphp.fr

GARCHES

Unité hospitalo-universitaire de santé professionnelle

Hôpital Raymond Poincaré

104 boulevard Raymond Poincaré

92380 GARCHES

Tél. : 01 71 14 49 40

Mail : elodie.choisy@aphp.fr

PARIS CENTRE - HOTEL-DIEU

Centre de Pathologies professionnelles et
environnementales

Hôpital Hôtel-Dieu

Salle Notre-Dame Aile B1 - Rez de chaussé

1 Parvis Notre-Dame

Place Jean-Paul II

75004 PARIS

Tél. : 01 42 34 86 07 - 01 42 34 86 08

Mail : accueil.pathopro.htd@aphp.fr

PARIS - HOTEL-DIEU

Consultation spécialisée "Sommeil-vigilance et travail"

Hôpital Hôtel-Dieu

1 Parvis Notre-Dame

Place Jean-Paul II

75004 PARIS

Tél. : 01 42 34 89 89

PARIS - FERNAND-WIDAL

Consultation de Pathologies professionnelles et de
l'Environnement

Centre antipoison de Paris

AP-HP Nord - Hôpital Fernand Widal

200 rue du Faubourg Saint-Denis

75010 PARIS

Tél. : 01 40 05 43 28

Mail : cppe.fw@aphp.fr

Site : <https://mon.aphp.fr/demande-rendez-vous/service-48-047-formulaire-667>

CRPPE MARTINIQUE

Le CRPPE Martinique est situé au sein du CHU de Martinique.

FORT-DE-FRANCE (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Centre Régional De Pathologies Professionnelles Et
Environnementales de Martinique

CHU de Martinique - Hôpital Pierre Zobda Quitman

CS 90632

97200 Fort-de-France

Tél. : 05 96 30 64 84

Mail : contact.crppe@chu-martinique.fr

CRPPE NORMANDIE

Le CRPPE Normandie rassemble 6 unités situées au sein des CHU de Caen et de Rouen, de l'Hôpital de Valognes et du Groupement Hospitalier du Havre.

ROUEN (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Centre de ressource de pathologies professionnelles et
environnementales

CHU Charles Nicolle

1 rue de Germont

76031 ROUEN Cedex

Tél. : 02 32 88 82 85

Mail : secret.pathologie@chu-rouen.fr

CAEN

Centre Régional de Pathologie Professionnelle et
Environnementale site de Caen

CHU Caen - Normandie

Avenue de la Côte de Nacre - CS 30001

14033 CAEN Cedex

Tél. : 02 31 06 45 49

LE HAVRE

Centre de consultation de pathologies professionnelles
Groupement Hospitalier du Havre

Hôpital Jacques Monod

Hall Nord, ZONE 4 - Rez de chaussée

BP 24

76083 LE HAVRE Cedex

Tél. : 02 32 73 32 08

Mail : secur.cs.patho.prof@ch-havre.fr

CHERBOURG

Consultation de pathologies professionnelles

Hôpital de Valognes

1 rue du 8 mai 1945

50700 VALOGNES

Tél. : 02 33 95 70 69

Mail : pathologie.professionnelle@ch-cotentin.fr

CRPPE NOUVELLE AQUITAINE

Le CRPPE Nouvelle-Aquitaine est située au sein du CHU de Bordeaux.

BORDEAUX (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Unité de Consultation de Pathologies Professionnelles et
Environnementales

CHU de Bordeaux

Hôpital Pellegrin - Bâtiment PQR2

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 79 61 65

Mail : secretariat.cpp@chu-bordeaux.fr

LIBOURNE

Consultation de Pathologies Professionnelles et
Environnementales - Site de Libourne

Centre Hospitalier Robert Boulin Couloir C3 UF 4299

112, rue de la Marne

33505 Libourne Cedex

Tél. : 05 57 55 34 34

Poste 1550 les lundis Pavillon 21 1^{er} étage

Mail : secretariat.cppe@ch-libourne.mssante.fr

BAYONNE

Consultation de Pathologies Professionnelles et
Environnementales

Centre Hospitalier Côte Basque (CHCB) – Pyrénées-
Atlantiques

13 avenue de l'interne Loeb

64100 BAYONNE

Tél. : 05 33 78 84 03

Mail : cppe@ch-cotebasque.fr

CRPPE PAYS DE LA LOIRE

Le CRPPE Pays de la Loire rassemble 2 unités situées au sein des CHU d'Angers et de Nantes.

ANGERS (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Pathologies professionnelles et santé au travail

CHU d'Angers

4 rue Larrey

49933 ANGERS Cedex 9

Tél. : 02 41 35 34 85

NANTES

Service Pathologie Professionnelle et Environnementale
Recherche et Innovation en Santé Travail

CHU de Nantes

Immeuble Le Tourville

5 rue du Professeur Boquien

44093 NANTES Cedex 01

Tél. : 02 40 08 36 35

CRPPE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (PACA)

Le CRPPE PACA est située au sein du CHU de Marseille.

MARSEILLE (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Consultation de pathologies professionnelles
Service de Médecine et Santé au Travail
Hôpital de la Timone
Bâtiment J, 2^{ème} étage
264 rue Saint-Pierre
13385 MARSEILLE Cedex 5
Tél. : 04 91 38 50 88

CRPPE OCCITANIE

Le CRPPE Occitanie rassemble 2 unités situées au sein des CHU de Montpellier et Toulouse.

TOULOUSE (ETABLISSEMENT PORTEUR DU CRPPE)

Service des Maladies Professionnelles et Environnementales
CHU de Toulouse - Hôpital Purpan
Place du Docteur Baylac - Pavillon Turiaf
31059 TOULOUSE Cedex 9
Tél. : 05 61 77 21 90
Mail : smpe.rdv@chu-toulouse.fr.

MONTPELLIER

Centre Régional de Pathologies Professionnelles et
Environnementales - Antenne Occitanie Est
CHU de Montpellier
Hôpital La Colombière - Polyclinique
39 avenue Charles Flahault
34295 MONTPELLIER Cedex 5
Tél. : 04 67 33 88 41